



Administration

- K-Bis
- Carte
- Assurance
- Règlement

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025

Commerçants du marché dominical d'Itteville

Les dimanches de 8h à 12h30

Nom commercial
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél fixe Tél portable
Mail
Immatriculation véhicule et type véhicule :
Adresse de facturation (si différente du siège) :
.....

Type de marchandise

Longueur de l'étal : Mètres linéaires
Branchement électrique : **Oui / Non** (rayer mention inutile)

<u>Redevance au mètre linéaire*</u>
Commerçant abonné :
- Sans Fluide : 1,50 €/ jour ou 30 € / semestre,
- Avec Fluide : 2 €/ jour ou 40 € / semestre,
Commerçant de passage :
- Sans Fluide : 1,50 €/ jour,
- Avec Fluide : 3.5 €/ jour,

**Délibération municipale « DEL 2022 020 »*

Pièces à fournir obligatoirement (photocopies à joindre)

1. Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'activité professionnelle
2. Carte permettant l'exercice d'une activité ambulante commerciale ou artisanale
3. Extrait K-bis de moins de 3 mois
4. CNI en cours de validité
5. Le règlement intérieur signé

Rappels

- Vos personnels salariés devront être en mesure de présenter un document URSSAF,
- Pour les commerçants abonnés, le paiement de la redevance de place peut se faire chaque dimanche ou par titre trimestriel par la trésorerie publique.

Le
Signature du commerçant